



**Le 25 avril 2011**  
**Communiqué de presse**

**Le Stade des Lumières, projet référent de l'Euro 2016, est aujourd'hui victime d'une situation paradoxale, digne d'Ubu Roi.**

**Que l'on en juge plutôt :**

**Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, a réaffirmé, le 21 avril dernier face au Comité de Pilotage de l'Euro 2016, le soutien total du gouvernement à ce projet et l'importance de celui-ci pour le sport français, pour l'organisation de l'Euro 2016.**

**Pour autant, elle n'envisage pas, pour l'instant, que la Déclaration d'Intérêt Général, signée depuis le 23 juillet 2010 par son prédécesseur Roselyne BACHELOT, soit promulguée, car, selon elle, cela pourrait influencer les enquêtes publiques mais en occultant le fait que sa non promulgation pourrait influencer les enquêtes publiques dans l'autre sens.**

**Gérard COLLOMB, défenseur infatigable du projet dont il mesure l'importance et les immenses apports pour la métropole lyonnaise souhaite, quant à lui, pour l'instant, différer les enquêtes publiques dans l'attente de la promulgation de la DIG, contrairement à ce qui avait toujours été prévu avec l'ensemble des partenaires du projet.**

**Nous assistons en somme à une représentation de ce jeu auquel enfants nous avons tous joué "je te tiens, tu me tiens par la barbichette, le premier de nous deux qui bougera aura une tapette".**

**Cela prêterait à rire, si ce blocage ne mettait en péril un projet exemplaire, fort du soutien des acteurs économiques, sportifs,**



**culturels lyonnais et d'une très forte majorité de la population lyonnaise.**

**Je ne peux donc qu'en appeler à la raison pour que l'on puisse sortir au plus vite et dès cette semaine, lors des débats au Sénat sur la proposition de loi (n° 363 (2010-2011)) relative à l'organisation du championnat d'Europe de football de l'UEFA en 2016, de cet imbroglio politique, qui porte préjudice à Lyon, à l'Olympique Lyonnais et à l'Euro 2016.**

**Jean-Michel AULAS  
Président de l'Olympique Lyonnais**